

Un pouvoir politique : le pouvoir judiciaire *N'en déplaise à la présidente du FN*

Manifestement l'esprit des Lumières et celui qui en est consécutif, l'esprit de la Révolution Française, n'ont pas effleuré celui de Marine LA PEN.

Pour marquer sa solidarité avec FILLON, empêtré dans ses pratiques, coûteuses pour les contribuables, de donner des emplois plus ou moins fictifs, rémunérés avec l'argent public, aux membres de sa famille, et, par la même occasion, pour tenter d'atténuer le bruit des casseroles qu'elle traîne après elle pour des motifs voisins, ne vient-elle pas de déclarer que la Justice dont elle voudrait qu'elle prît des vacances pendant la campagne présidentielle, était une institution de la République et non un pouvoir politique ? Ainsi, outre les multiples talents qu'elle exerce dans la récup des principes républicains, le recyclage de l'héritage de la Résistance et le travestissement des valeurs démocratiques, avec sa plume malfaisante Madame LA PEN réécrit l'ouvrage fondamental de MONTESQUIEU, *de l'Esprit des Lois*.

MONTESQUIEU, dans la première moitié du XVIIIème siècle, consacra plus de dix ans de sa vie à l'étude des régimes politiques, de leurs dénominateurs communs et de ce qui produit leur différence. Voici ses conclusions.

Dans toute organisation politique, il y a trois pouvoirs : celui de faire la loi, le pouvoir législatif, celui de la faire appliquer pour gouverner, le pouvoir exécutif et celui de sanctionner CEUX qui la violent, le pouvoir judiciaire.

Par ailleurs, seule la séparation de ces trois pouvoirs politiques, c'est-à-dire que ceux qui exercent ces pouvoirs n'en exercent qu'un, et n'empiètent pas sur l'exercice des deux autres, assure la démocratie.

La loi dit que l'enrichissement personnel (qu'elle n'interdit pas) ne peut se faire en détournant l'argent public ; le gouvernement veille à ce que ce détournement ne soit pas possible ; la justice intervient pour sanctionner celui ou celle qui faisant fi de la loi et des garde-fou posés par le gouvernement, a mis dans sa poche de l'argent public qui ne lui revenait pourtant pas.

De même que PETAIN, en 1940-1944, a non seulement trahi la France en la soumettant à l'envahisseur nazi qui occupait et pillait le territoire national, mais a aussi assassiné la République en disqualifiant ses lois protectrices, en collaborant avec une puissance étrangère jusqu'à lui livrer en holocauste plus de 70000 citoyens dont 11000 bébés, enfants et adolescents, tout en laissant les patriotes aux mains de ses bourreaux fascistes et à sa milice de tueurs, de même la Présidente du FN, parti à la dénomination falsificatrice, se moque des fondements de la République et de la Démocratie, voulant modifier, sinon truquer pour sa convenance personnelle la définition et l'exercice des pouvoirs.

Quelle tyrannie nous prépare-t-elle en cas de son élection au printemps 2017 ?

La démocratie ne redoute rien tant que la confusion qui la prend dans ses lacs et l'étouffe. Madame LA PEN sème la confusion, la sème sciemment pour mieux tromper les citoyens et l'alimente toujours avec l'engrais fétide de la haine.

Les citoyens, héritiers des Lumières, de 1789, de 1792, de 1830, 1848, 1871, du Front Populaire, de la Résistance antinazie et anti-pétainiste, de la Libération, la laisseront-ils faire ?